

**MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES**  
**Département de la Vendée**  
**Arrondissement de Fontenay-le-Comte**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**PRESENTATION BREVE & SYNTHETIQUE DES INFORMATIONS FINANCIERES**

*En application de l'article L.2313-1 du CGCT*

**1 – Eléments de contexte :**

La commune de St-Hilaire-des-Loges, ancien chef-lieu de canton situé dans le sud-est vendéen, est peuplée de 1 973 habitants (INSEE) au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La commune se caractérise par son étendue géographique, avec une superficie de 3 520 hectares, mais également par un important réseau de voirie communale (62,751 km).

Son Conseil Municipal, élu en mars 2020, est composé de 19 Conseillers Municipaux. Le Maire, Mme Marie-Line PERRIN, délègue une partie de ses fonctions à 5 adjoints et 3 conseillers municipaux.

**2 – L'exécution du compte administratif 2022 :**

a) Le budget de la commune se compose d'un budget principal et de 3 budgets annexes :

- Actions économiques pour la gestion des bâtiments communaux à vocation commerciale  
 (Tabac-presse et supérette)

➤ Résultat 2022 du budget : déficit de 63 583,36 €

- Lotissement 1 pour la viabilisation et la commercialisation des parcelles du lotissement des Prés St Martin

➤ Résultat 2022 du budget : excédent de 0,00 €

- Lotissement 2 correspondant à l'extension du lotissement des Prés St Martin

➤ Résultat 2022 du budget : déficit de 2 621,66 €

- Budget principal ➤ Résultat 2022 du budget : excédent de 338 240,10 €

➤ Le **résultat consolidé** de l'exercice 2022 est donc excédentaire de **272 034,98 €**

b) Les principales dépenses d'investissement de l'année 2022 sont :

- travaux de la rue de l'Octroi y compris effacement des réseaux :	754 187,94 €
- travaux sur voirie communale :	120 775,54 €
- acquisition cabinet médical :	90 568,25 €
- travaux de gestion des eaux pluviales (La Prouillère) :	47 775,13 €
- travaux église (études et maîtrise d'œuvre) :	22 051,74 €
- acquisition de matériel pour restaurant scolaire :	20 444,27 €

c) Les principales ressources mobilisées en 2022 sont :

↳ Pour le fonctionnement :

- le produit des impôts et taxes :	934 189,08 €
- les dotations et participations (DGF, DSR...) :	735 306,85 €
- les produits des différents services :	109 700,52 €

↳ Pour l'investissement :

- les subventions perçues pour la rue de l'Octroi :	254 100,19 €
- la TVA récupérée sur les travaux réalisés en 2021 :	73 144,68 €
- les subventions perçues pour les équipements du restaurant scolaire :	11 022,76 €

### **3 – Quelques indicateurs et ratios :**

a) évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre le CA 2021 et le CA 2022 : + 8,80 %

b) évolution des recettes réelles de fonctionnement entre le CA 2021 et le CA 2022 : + 7,16 %

c) part des charges de personnel par rapport aux charges de fonctionnement : 49,25 %

d) capacité d'autofinancement : 501 358 €

*Elle représente ce qui reste à la collectivité une fois qu'elle a payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement réels (indépendamment des plus ou moins-values de cession).*

e) niveau d'endettement de la collectivité :

Encours de la dette au 31.12.2022 ⇒ 1 174 229,70 € soit 595 € / habitant.

f) capacité de désendettement de la commune au 31.12.2022 (e / d) : 2,34 années

*Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.*

g) niveau des taux d'imposition (inchangés depuis 2003) :

Taxe foncière (bâti) : 37,37 %

Taxe foncière (non bâti) : 54,95 %

Produit encaissé pour l'année 2022 : 838 401 € (*hors allocations compensatrices*)

### **4 – Effectifs de la collectivité :**

Au 31 décembre 2022, la commune emploie :

20 agents titulaires (*15,91 Equivalents Temps Plein*) (1 cat. A / 2 cat. B / 17 cat. C),  
2 agents contractuels.

Fait à ST HILAIRE DES LOGES, le 8 mars 2023  
Le maire, Mme Marie-Line PERRIN